

Charte du Galais V2.0

Monnaie Locale Complémentaire du Pays de Ploërmel

Les usagers du Galais : prestataires, consom'acteurs, associations et institutions du Pays de Ploërmel se reconnaissent dans les valeurs de solidarité, coopération et respect de l'environnement. Ils ont la volonté de remettre l'Humain au centre du projet de société et s'engagent à rechercher concrètement à atteindre les buts suivants :

1 Favoriser les circuits courts pour respecter l'environnement et relocaliser l'économie

2 Soutenir l'économie sociale et solidaire au service du bien commun

3 Réduire localement la part des échanges spéculatifs dans les circuits bancaires au profit de l'économie réelle

4 Favoriser la rencontre des acteurs du territoire dans une gouvernance partagée

5 S'approprier collectivement les mécanismes de création et d'usage de la monnaie

6 Et renforcer ainsi la résilience du territoire dans un contexte économique globalisé

1- Favoriser les circuits courts pour respecter l'environnement et relocaliser l'économie

- Réduire les distances de livraison entre producteur et consommateur
- Favoriser la diffusion de produits locaux
- Renforcer les filières locales
- Encourager les moyens de production vertueux
- Favoriser la mutualisation d'outils au service des circuits locaux
- Favoriser la création d'emplois durables
- Accompagner les prestataires locaux sur leurs modes de productions et de diffusion pour une mise en accord progressive avec cette charte
- Soutenir des tout petits commerces dans les petites communes
- Améliorer le traitement des déchets : tri, recyclage, réduction à la source.

2- Soutenir l'économie sociale et solidaire au service du bien commun

- Via les entreprises de l'E.S.S. soutenir l'investissement social et solidaire local
- Via « l'Essentiel Ploërmel » valoriser le **Galais** et les acteurs de l'ESS au sein du réseau **Galais**
- S'engager dans le portage et l'émergence d'initiatives locales et solidaires
- Consacrer la participation récoltée lors de la reconversion galais/euros et par l'arrondi à:
 - soutenir des projets associatifs portant les valeurs de la Charte
 - élaborer des projets communs
 - favoriser la création d'emploi

3 - Réduire localement la part des échanges spéculatifs dans les circuits bancaires au profit de l'économie réelle

- Augmenter la part des moyens de production locaux
- Relocaliser la production de biens et services
- favoriser la répartition de la plus value sur le territoire
- Augmenter la part de richesse qui agit sur le territoire dans le sens des valeurs de l'E.S.S.
- Favoriser les moyens de production respectueux de l'humain et de la nature

4- Favoriser la rencontre des acteurs du territoire dans une gouvernance partagée

- Encourager les citoyens, y compris ceux en grande difficulté économique et sociale, les prestataires, les associations partenaires et collectivités, à prendre part à la gouvernance du GALAIS au sein des différents collèges
- Faire émerger les forces et les faiblesses du territoire et identifier ensemble les moyens à mettre en oeuvre pour renforcer une économie locale sociale et solidaire
- Croiser les regards pour sortir des intérêts personnels au plus grand bénéfice du territoire et de ses citoyens
- Recréer du lien avec les producteurs et commerçants touchés par la crise

5 – S'approprier collectivement les mécanismes de création et d'usage de la monnaie

- Animer des temps d'éducation populaire sur la monnaie et la finance avec tous les acteurs concernés
- Inviter les acteurs à diffuser les valeurs et connaissances à ce propos

6- Et renforcer ainsi la résilience du territoire dans une économie globalisée

- Favoriser l'émergence des pré-requis indispensables en cas de crise : les acteurs se connaissent, la confiance existe, des habitudes de travail se sont créées, des outils ont été mis en place

** Résilience : capacité d'un individu ou d'un groupe à se rétablir et à retrouver son équilibre après une épreuve, un choc, un traumatisme. Cité ici en référence aux crises financières et leurs conséquences sur l'économie.*